



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Demande de soutien à la filière agricole réunionnaise

Question écrite n° 6335

Texte de la question

M. Frédéric Maillot attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire sur la crise subie par les maraîchers réunionnais. Les agriculteurs, syndicats et coopératives réunionnais se sont réunis le 13 février 2023 pour demander une aide d'urgence pour faire face à la hausse du prix des intrants et notamment des engrais. Ces derniers sont passés de 700 euros la tonne à 1 500 euros cette année. Les maraîchers tirent la sonnette d'alarme car leur trésorerie et donc leur activité est en péril. À l'heure de l'autonomie et de la souveraineté alimentaire, les acteurs de l'agriculture ont besoin d'un soutien économique pour pouvoir perpétuer la diversification végétale qui est aujourd'hui mise en danger. L'année dernière, l'ancien Premier ministre, Jean Castex avait prévu un plan de résilience économique et sociale le 16 mars 2022 pour faire face aux impacts économiques immédiats de la guerre en Ukraine. Pourtant, si des mesures spécifiques ont été prévues pour les agriculteurs et industriels des secteurs agroalimentaires, notamment une aide aux éleveurs fortement impactés par l'augmentation du coût de l'alimentation animale, rien n'a été prévu pour les maraîchers, qui subissent les mêmes effets de l'inflation. Le département de La Réunion a apporté une promesse de soutien financier. Au niveau européen, la sonnette d'alarme a également été tirée afin que des mesures de compensations spécifiques soient étudiées en conformité avec l'article 349 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne. Il est désormais nécessaire que l'État inclue des aides financières en direction des agriculteurs réunionnais dans une politique structurelle et non dans une logique d'à-coup. Les conséquences sont déjà visibles sur les exploitations : réduction des volumes de production et réduction des personnels à cause des coûts de productions intenable. L'aggravation des conditions climatiques : cyclones et sécheresse lancinante sont autant de phénomènes qui mettent à mal l'objectif de souveraineté alimentaire alors même que La Réunion produit 75 % des fruits et légumes frais qu'elle consomme. À ce titre, il souhaiterait savoir quelles mesures le Gouvernement compte prendre pour soutenir la filière agricole réunionnaise, qui génère près de 22 000 emplois directs.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Maillot](#)

Circonscription : Réunion (6^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine - NUPES

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6335

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Agriculture et souveraineté alimentaire

Ministère attributaire : Agriculture et souveraineté alimentaire

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 29 mai 2023

Question publiée au JO le : [14 mars 2023](#), page 2295

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)